



Commune de Chevroux
Commission des finances
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 09 octobre 2023

Rapport de la commission des finances

« Préavis municipal N° 06 / 2023 - Arrêté d'imposition – Année 2024 »

Au Conseil général

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de Messieurs Bonny Jean-David, Bonny Jean-Luc, Lüthi Roland et Gut-Lacôte Marcel, s'est réunie pour examiner le présent préavis. De plus, lors d'une séance avec la Municipalité accompagnée par notre Boursier, la Commission obtenu des réponses à toutes ses questions.

Même si la situation actuelle sur le marché de l'énergie est incertaine et que les prix et le renchérissement ne semblent pointer que vers le haut, ces facteurs (tout comme le budget, les estimations et les prévisions) n'exercent une influence que rétrospectivement et pourraient donc peser au plus tôt l'année prochaine.

Compte tenu des résultats des dernières années et de la stabilité de la commune, la commission des finances ne voit pas de raison d'adapter l'Arrêt d'Imposition.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis N° 06/2023 tel que présenté.

Chevroux, le 09 octobre 2023

Pour la Commission des finances :

Marcel Gut – Lacôte, rapporteur

Jean - David Bonny

Jean - Luc Bonny

Roland Lüthi

Marcel Gut – Lacôte